

CONTRAT DE LOCATION MEUBLEE

Entre les soussignés :

M. HELOU DANIEL demeurant 16 impasse blaise pascal - 29300 QUIMPERLE

N° de téléphone : 02 98 39 10 23 – 06 62 68 66 31 / e-mail : doelanvacances@gmail.com

et

N° de téléphone :

e-mail :

1 - Désignation :

La location est prévue pour

- adultes,
- enfants, âge:

et porte sur un meublé situé : 2, KERDOALEN DOELAN (rive droite) 29360 CLOHARS-CARNOET, le numéro de téléphone est le 09 52 61 65 56.

Description de la location : Maison (120m2) + petite maison (40 m2)

2 - **Durée** : La location commencera le à partir de 15 heures pour se terminer le /2017 avant 17 heures.

3 - **Loyer** : Le montant de la location est de euros toutes charges comprises.

Des arrhes seront versées dès réception du contrat d'un montant de euros représentant 25 % du prix de la location. Les arrhes sont considérées comme dédit à valoir sur le prix de la location. Le solde sera versé à l'entrée des lieux. Si le locataire ne règle pas le solde à son arrivée, le propriétaire disposera à nouveau des locaux sans avoir à rembourser le montant des arrhes versées.

4 - **Dépôt de garantie (caution)** : Un dépôt de garantie sera levé le jour de la prise de la possession des lieux d'un montant de 400 euros.

5 - **Ménage** : Vous avez la possibilité de prendre une option ménage au tarif de 100 euros. Si vous ne prenez pas cette option Le logement doit être laissé propre et le ménage effectué avant le départ. Dans le cas contraire, les frais de ménage seront imputés sur la caution

6 - Etat des lieux et inventaire

Un état des lieux et un inventaire seront établis à l'arrivée et à la sortie du locataire.

7 - **Taxe de séjour** : Les taxes éventuelles de séjour sont comprises dans le prix de la location.

8 - **Conditions générales et descriptif** : en pièces jointes.

9 – **Charte d'utilisation d'Internet**, à signer à l'entrée dans les lieux.

Cette location prendra effet si je reçois à mon adresse sous 8 jours :

- un exemplaire du contrat
- les arrhes.

A Quimperlé le /01/2017

(signature du propriétaire)

A le

(signature du locataire, précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »)